



## Affaire suite cambriolage

-----  
Par Niani39

Bonjour,

Je me suis fait cambriolé le 29 juin dans la nuit ,on m'a dérobé tous mes bijoux ,ma carte bancaire ,mes papiers .

J'ai donc appelé la police , qui ont fait des prélèvements et pris les infos ,a ce moment précis j'avais de vives soupçons envers mon ex conjoint mais sans preuves ,juste intuitions .

J'ai donc appelé cet ex ,qui a fini par m'avouer avoir commis ce cambriolage par vengeance.

Le 5 Juillet j'ai donc été faire un complément de plainte a ce sujet . l'agent de police m'a dit qu'ils allaient le convoquer. Je ne le saurais jamais .

Ensuite je constate que ma carte dérobée a été utilisée avant l'opposition (le 29 juin entre 7h et 7h30).

Le 14 juillet donc ,je refais encore un complément de plainte pour utilisation de la carte bancaire .A ce moment là , l'agent de police m'interpelle me disant qu'ils avaient "quelqu'un dans le viseur" et qu'il allait donner mes coordonnées et mon numéro de PV à la BAC car elle était intéressée par cette affaire et qu'elle allait me contacter pour avoir des infos. Également qu'il allait y avoir réquisitions des vidéos surveillance des commerces ou ma carte a été utilisée.

Mais depuis cette date je n'ai plus de nouvelles et la BAC ne m'a toujours pas contactée.

Je me demande s'ils ont besoin de mon identification pour les vidéos ? s'ils ont eux même les infos sans avoir besoin de mon aide ? Ou tout simplement ils n'ont toujours pas commencé l'enquête ?

J'avoue être impatiente ,et n'aimant pas être dans le flou sachant que mon ex a partiellement avoué ce cambriolage et je ne comprends pas pourquoi il est toujours tranquille alors que j'ai perdu énormément dans ce cambriolage .

Merci pour vos éventuelles répon

ses .bonne journée

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Il est normal que cela prenne du temps. Ce n'est pas une affaire présentant une urgence particulière, c'est l'été et il y a pas mal des choses qui mobilisent les forces de l'ordre (Jeux Olympiques, recrudescence des vols en période estivale...).

Le fait que l'affaire soit transmise à la BAC montre que non seulement l'enquête a commencé, mais aussi que votre affaire est prise au vraiment au sérieux. La contrepartie est qu'il faut vous attendre à ce que ce soit long (plusieurs mois). Vraisemblablement la police cherche dans votre cas s'il y a eu des complicités, peut-être un réseau de cambrioleurs ou de receleurs.

Si la police a besoin de votre aide vous serez recontactée. Votre impatience est compréhensible mais chaque chose en son temps.

Si votre "ex" a bien commis cet acte, il va le regretter dans les années qui viennent, entre l'indemnité qu'il va devoir vous verser, les ennuis liés à l'enquête et la peine dont il va écoper.

-----  
Par Niani39

Merci pour votre réponse .

Malheureusement oui je craignais que cela prenne beaucoup de temps ,mais pour des raisons personnelles de le voir continuer sa petite vie tranquille alors qu'il m'a dépossédé de choses de valeurs sentimentales me fout dans une haine folle .surtout qu'il habite non loin de chez moi ,je le vois quasiment tous les jours dans le périmètre.

Et surtout sachant que la police a fait des réquisitions concernant les commerces ou il a utilisé ma carte ,je m'impatiente a me dire "pourquoi attendre?" .

Mais je suis dans un esprit de vengeance et la police évidemment que non donc compréhensible .

Je vous remercie .

-----  
Par Isadore

Le temps est nécessaire à la qualité de l'enquête et au respect des droits de l'accusé, qui permettent d'éviter que n'importe qui puisse être condamné sans preuve mais nécessitent de respecter des procédures minutieuses.

C'est non juridique, mais n'hésitez pas à voir un médecin ou un psychologue. Il est courant que le traumatisme lié à un cambriolage soit sous-estimé alors que c'est très éprouvant pour les victimes. C'est une forme de violence morale comme le harcèlement, les insultes ou les menaces et pourtant les victimes ne se sentent pas toujours "légitimes" à demander de l'aide.